

## **Rappel**

- L'affiliation à 2€ est uniquement valable pour les jeunes de moins de 16 ans, c'est-à-dire les jeunes nés en 2005 et après ne faisant pas de compétition (interclubs ou tournois).
- Celles et ceux désirant faire de la compétition, sont obligés de s'affilier de manière classique (numéro d'affiliation).
- L'affiliation à 2€ assure ces jeunes de moins de 16 ans uniquement durant leurs cours ou stages sur les terrains du club.
- N'oubliez pas que comme stipulé dans les statuts de l'Association Francophone de Tennis (article 18 du règlement d'ordre intérieur), association dont fait partie votre club, toute personne pratiquant le tennis dans vos installations doit impérativement être affiliée, qu'elle participe à des compétitions ou pas.

## **Marche à suivre concernant l'affiliation à 2€ pour l'année 2021**

- Pour le 15 juillet 2021
  - Remplir et renvoyer le document joint.
    - Il s'agira d'une approximation, ce nombre ne sera pas pris en compte lors de la facturation de fin d'année, sauf si aucun autre nombre n'est renseigné avant le 30 septembre 2021.
- Pour le 30 septembre 2021
  - Remplir et renvoyer le document joint.
    - Il s'agira du nombre définitif sur lequel vous serez facturé en fin d'année.
    - La période concernée par cette affiliation est celle-ci : 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.

## **Attention**

- Si vous ne renvoyez pas le document pour le 30 septembre 2021, nous tiendrons compte du dernier nombre renseigné.

## **Ci-dessous, un petit résumé de tout cela :**

- Jeunes de moins de 16 ans (nés en 2005 ou après)
  - Pratiquant des compétitions (interclubs et/ou tournois).
    - Affiliation classique.
  - Suivant uniquement des cours et/ou stages au sein du club.
    - Affiliation à 2€.
      - Listing avec les noms et coordonnées à tenir au club + nombre à renseigner à l'AFT comme stipulé ci-dessus.
      - Si un affilié à 2€ souhaite participer à des compétitions en cours d'année, il suffit de le retirer du listing et de l'affilier de manière classique, il faudra alors renseigner le changement du nombre à l'AFT pour le 30 septembre 2021 au plus tard.
  - Désirant utiliser les terrains du club en dehors des cours et/ou stages.
    - Affiliation classique.
      - Dans ce cas, si le jeune fait partie des affiliés à 2€, il faudra l'enlever du listing et renseigner à l'AFT la modification du nombre pour le 30 septembre 2021 au plus tard.
- Personnes de plus de 16 ans (nées en 2004 ou avant)
  - Pratiquant des compétitions, suivant uniquement des cours et/ou stages ou désirant utiliser les terrains du club en dehors des cours et/ou stages.
    - Affiliation classique uniquement.

**SI VOUS DESIREZ PLUS D'INFORMATIONS :**

Paul-Patrick Brabant

0478/472143

[paul\\_patrick.brabant@aftnet.be](mailto:paul_patrick.brabant@aftnet.be)